



INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE RENTREE 2023 - 2024

Pour les **enfants nés en 2020** et les **nouveaux arrivants**, résidant à Motz, Ruffieux ou Serrières-en-Chautagne

1/ Inscription en mairie : à partir du mois d'avril, vous rendre à la mairie de votre commune, munis d'un justificatif de domicile, du livret de famille, du carnet de santé de votre enfant. Un certificat d'inscription sera établi et transmis directement à l'école.

2/ Admission à l'école : appeler l'école au **04.79.63.73.61** pour prendre rendez-vous. Les inscriptions auront lieu les :

vendredi 12 et lundi 15 mai 2023

de 11h40 à 13h00 et de 16h40 à 18h30

DOCUMENTS A APPORTER A L'ECOLE

- ✓ Livret de famille **ou** carte d'identité **ou** copie d'extrait d'acte de naissance ;
 - ✓ Carnet de santé attestant des 11 vaccinations obligatoires (diphtérie, tétanos, polio, coqueluche, Haemophilus influenzae b, hépatite B, méningocoque C, pneumocoque, rougeole, oreillons, rubéole) ;
 - ✓ 1 petit portrait de votre enfant (**format** photo d'identité : un portrait personnel convient). Vous pourrez envoyer la photo par mail à l'adresse suivante : ce.0731394u@ac-grenoble.fr
 - ✓ En cas de séparation ou de divorce, copie de la décision judiciaire concernant les modalités de l'autorité parentale.
- Si la procédure est en cours, joindre la copie de l'ordonnance de non-conciliation.

